



Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Mouy

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 060-200093516-20230327-2023_01-DE



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE HERMES ET ENVIRONS

Siège : Mairie de Hermes (60370)

E-mail : smehe60370@gmail.com

Site internet : www.smehe-eaupotable.fr

DELIBERATION n°2023-01

Le Comité du Syndicat Mixte des Eaux de Hermes et Environs, dûment convoqué, s'est réuni le 27 mars 2023 en Mairie de Berthecourt, salle du conseil, 30 rue du Château, 60370 BERTHECOURT, sous la présidence de M. Didier POPOT.

Membres présents :

MEMBRES	
En exercice	Présents 13
18	Votants 13

Communes	Délégués		
BAILLEUL SUR THERAIN	M.	JAMBOIS	Et M. QUENTIER
BERTHECOURT	M.	POPOT	Et Mme BORDERES
HEILLES	■	■	■ ■
HERMES	M.	BALACHE	Et M. BRIGAUD
HONDAINVILLE	Mme	BRICHEZ	Et M. DEFROCOURT
ROCHY CONDE	■	■	■ ■
SAINT FELIX	M.	ROUILLE	Et M. LEBEGUE
THURY SOUS CLERMONT	M.	CLAUX	■ ■
VILLERS SAINT SEPULCRE	M.	WAWRIN	Et M. MAYEUX

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant la régularité des comptes,

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

Publié le 03/04/2023, par le Receveur, visé

ID : 060-200093516-20230327-2023_01-DE



Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré ce jour,
Le Président, Didier POPOT

S M E H E
HERMES ET ENVIRONS
60370